



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

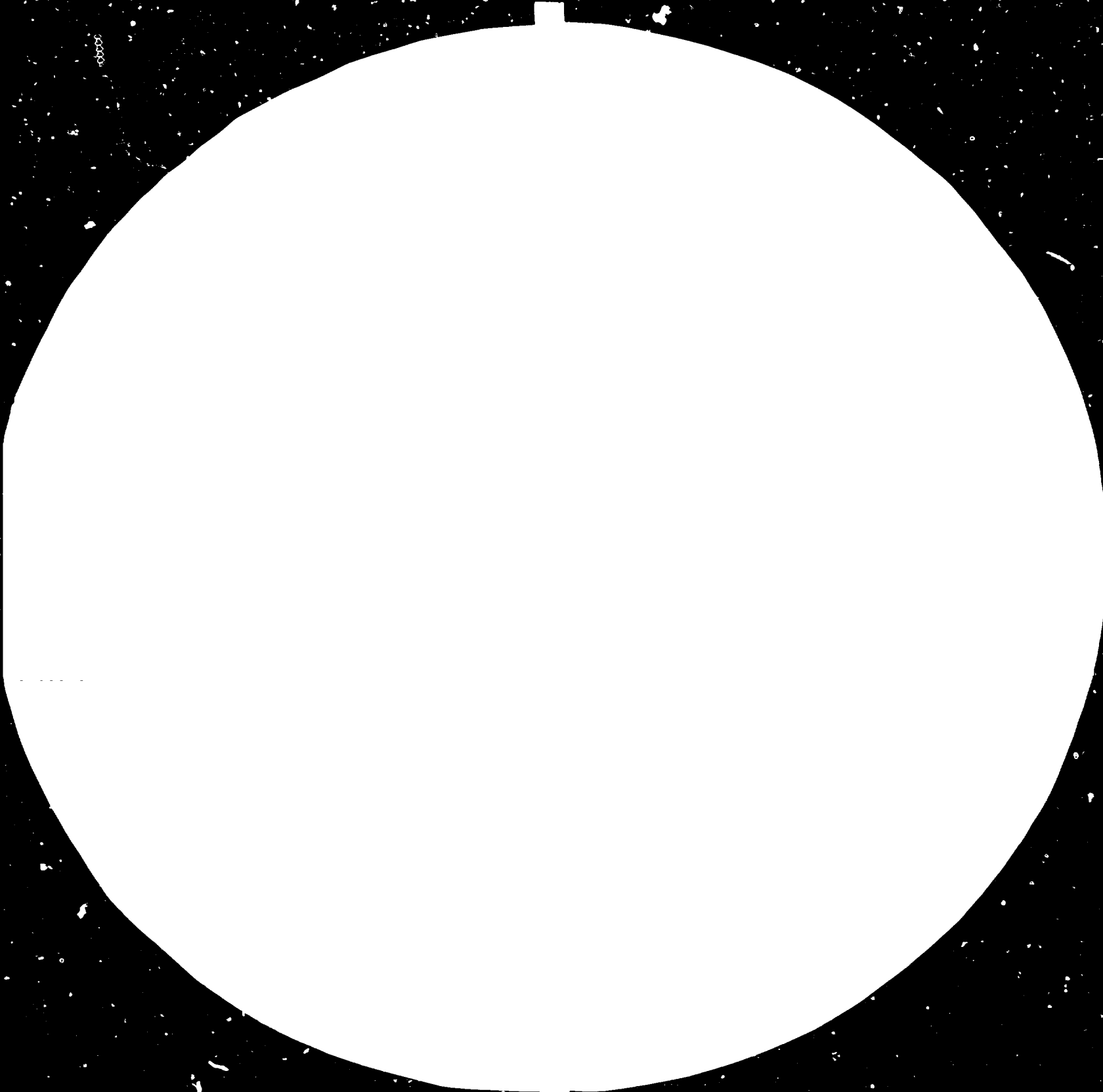
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

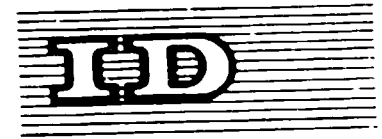
For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)







13041 - F



Distr. LIMITEE  
ID/WG.391/9  
8 novembre 1983

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

• Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel  
sur la création du Centre international pour le  
génie génétique et la biotechnologie

• Madrid (Espagne), 7-13 septembre 1983

RAPPORT\* (Réunion sur la création  
du CIGGB).

1212

\*Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.83-63037 W/0259B

TABE DES MATIERES

	<u>Page</u>	<u>Paragraphes</u>
PREFACE	iv	
PARTIE I	1	1 - 61
I. Introduction	2	1 - 2
A. Allocutions d'ouverture	2	3 - 5
B. Election du bureau	4	6
C. Question d'organisation et règlement intérieur	4	7
D. Adoption du rapport	4	8
E. Déclaration d'expression d'intérêt pour le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	5	9 - 23
II. RAPPORT DU COMITE I	9	24 - 28
III. RAPPORT DU COMITE II	10	29 - 53
A. Délibérations du Comité	10	29 - 40
B. Rapport du Groupe de négociation sur le Siège du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	13	41 - 51
C. Décision du Comité II.	17	52 - 53
IV. DECLARATION CONCERNANT LES RAPPORTS DES COMITES I ET II	17	54 - 61
PARTIE II	21	62 - 93
Introduction	22	62
A. Allocutions d'ouverture	22	63 - 65
B. Election du bureau	23	66
C. Etablissement du rapport final et clôture de la Réunion	24	67
I. EXAMEN GENERAL DES QUESTIONS EN SUSPENS	24	68 - 80
II. SIEGE DU CENTRE	28	81 - 84

III. STATUTS DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LE GENIE GENETIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE	30	85 - 88
IV. ADOPTION DE RESOLUTIONS	30	89 - 92
V. SIGNATURE DES STATUTS	31	93
ANNEXE I		
- RESOLUTION relative à un Comité préparatoire	32	
ANNEXE II		
- RESOLUTION sur la coopération internationale en vue du renforcement des capacités techno- logiques des pays en développement dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie	34	
ANNEXE III		
- Liste des participants	37	
ANNEXE IV		
- Liste des documents	56	

PREFACE

La Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) s'est tenue à Madrid (Espagne), du 7 au 13 septembre 1983; elle a comporté deux parties constituées respectivement par une réunion de haut niveau destinée à régler les questions en suspens et par une réunion plénipotentiaire au niveau ministériel consacrée à l'adoption et à la signature des Statuts portant création du CIGGB.

La première partie de la réunion s'est déroulée du 7 au 12 septembre 1983. Un rapport pour cette première partie a été présenté à la deuxième partie de la réunion, c'est-à-dire à la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel, qui s'est tenue les 12 et 13 septembre 1983. Le rapport final de la réunion est donc en deux parties : la Partie I est constituée par le rapport de la réunion de haut niveau et la Partie II par celui de la Réunion au niveau ministériel. La Partie II contient des décisions finales qui ont été prises, alors que la Partie I est un rapport sur l'état d'avancement des délibérations à l'issue de la réunion de haut niveau et renseigne sur la position adoptée et l'intérêt manifesté par les différentes délégations à ce stade. Ensemble, les deux parties rendent compte des vues exprimées ainsi que des décisions qui ont été prises et des conditions dans lesquelles elles l'ont été.

Pour éviter toute confusion en ce qui concerne les annexes, le projet de Statuts et le projet de résolution proposés par la première partie de la réunion n'ont pas été annexés à la Partie I du rapport. Les Statuts tels qu'ils ont été finalement adoptés ont été publiés séparément (document ID/WG.397/8). Deux résolutions sont jointes comme annexes I et II à la Partie II du rapport telles qu'elles ont été finalement adoptées.

PARTIE I

Réunion de haut niveau pour régler les questions en suspens

7-12 septembre 1983



## I. Introduction

1. La Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) s'est tenue à Madrid (Espagne), du 7 au 13 septembre 1983. Elle a été organisée par le secrétariat de l'ONUDI conformément à la demande de la Réunion de haut niveau sur l'établissement d'un Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, tenue à Belgrade en décembre 1982. La première partie de la réunion a consisté en une réunion de haut niveau, tenue du 7 au 9 septembre 1983, qui avait pour objet de régler les questions en suspens, en particulier celles du siège du CIGGB, des dispositions financières le concernant et de ses Statuts. On trouvera ci-après le rapport de cette partie de la réunion qui a été présenté à la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel.

2. Ont participé à la réunion des délégations de 43 pays, des observateurs de sept pays et des observateurs des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales intéressés (voir la liste des participants à l'annexe II). La liste des documents présentés à la réunion figure à l'annexe IV.

### A. Allocutions d'ouverture

3. Inaugurant la réunion, Mme Carmina Virgili Rodón, Secrétaire d'Etat espagnole aux universités et à la recherche, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Elle a fait remarquer que la biotechnologie était à l'heure actuelle, l'une des disciplines de pointe de la science et de la technologie. La découverte des facteurs conditionnant la vie permettait non seulement de déchiffrer les mystères qui, depuis fort longtemps, suscitaient la curiosité de l'humanité, mais aussi de développer un nouveau type d'industrie directement profitable à l'humanité dans des domaines comme la santé et l'alimentation et débouchant généralement sur une meilleure qualité de la vie. Mme Carmina Virgili Rodón a insisté sur le fait que cette science était

la synthèse de diverses disciplines scientifiques et qu'elle avait pour caractéristique fondamentale d'avoir permis la symbiose, à la fois littéralement et pratiquement, des sciences de la vie et des disciplines qui en étaient apparemment les plus éloignées, à savoir la technologie et l'ingénierie. L'interdisciplinarité - qui était à l'évidence une nécessité fondamentale de la science contemporaine - avait trouvé dans la biotechnologie l'une de ses expressions les plus marquantes et les plus achevées.

4. M. G.S. Gouri, Directeur de la Division des études industrielles de l'ONUDI, a, au nom de M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, souhaité la bienvenue aux participants. Il a remercié le Gouvernement espagnol pour la générosité dont celui-ci avait fait preuve en prenant l'initiative d'accueillir la réunion. Le fait que, parmi les participants, figuraient des membres des milieux scientifiques mais aussi gouvernementaux, de rang ministériel ou de haut niveau, attestait le vif intérêt manifesté par les pays représentés pour le Centre ainsi que leur volonté de le créer. La représentation politique à un niveau élevé, jointe à l'intérêt manifesté par des scientifiques éminents, donnait à cette réunion un caractère exceptionnel et historique - historique en effet parce que des représentants d'un grand nombre de pays et des scientifiques s'étaient réunis en vue de créer un mécanisme international ayant pour vocation de développer une technologie nouvelle. Ceci pouvait ouvrir une nouvelle ère de coopération internationale en vue de l'utilisation de la science et de la technologie modernes au profit de toute l'humanité. Des mesures devraient être prises très rapidement en raison, notamment, des délais liés au développement du potentiel scientifique et technologique requis. Il fallait profiter des possibilités offertes pour la mise au point et l'application de technologies devant contribuer à résoudre des problèmes urgents propres aux pays en développement. Le secrétariat de l'ONUDI continuerait, dans les limites des ressources dont il dispose, d'aider à créer le Centre et à assurer le succès de ses activités.

5. Lors du discours qu'il a prononcé, M. Abdus Salam, prix Nobel, a déclaré que le XXI<sup>e</sup> siècle serait celui de la biologie appliquée. La tenue de la réunion et les offres généreuses faites tant par des pays développés que par des pays en développement offraient de nouvelles possibilités de servir l'intérêt général en faisant bénéficier le monde en développement d'une

science et d'une technologie de pointe. Si l'on réussissait à tirer pleinement parti de ces possibilités et à canaliser l'enthousiasme manifeste des participants à la réunion, on pourrait alors créer un outil puissant au service de l'humanité. M. Salam a exprimé l'espoir que les pays qui n'étaient pas représentés à la réunion décideraient ultérieurement de participer aux activités du Centre et de les appuyer.

#### B. Election du bureau

6. Les participants à la réunion ont élu le bureau ci-après :

Président : M. Emilio Muñoz (Espagne)

Vice-Présidents : M. Hu Zhaosen (Chine)  
M. F.B. Straub (Hongrie)  
M. J.K. Kimani (Kenya)  
M. R. Gonzalez Guevara (Mexique)  
M. R. Bouveog (Suède)

Rapporteur : M. N. Mulla Hussein (Koweït)

#### C. Question d'organisation et règlement intérieur

7. La réunion a pris note du document ID/WG.397/6 sur les questions d'organisation et a adopté la proposition du secrétariat tendant à ce que l'on applique le règlement intérieur du Conseil du développement industriel figurant dans le document ID/B/18/Rev.7 avec les modifications indiquées dans le document ID/WG.397/6.

#### D. Adoption du rapport

8. Le rapport de la réunion de haut niveau présenté à la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel a été adopté le 12 septembre 1983.

E. Déclaration d'expression d'intérêt pour le Centre international  
pour le génie génétique et la biotechnologie

9. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement espagnol pour avoir accueilli la réunion à Madrid et pour les dispositions excellentes qui avaient été prises en vue de celle-ci.

10. Les participants ont pris note avec satisfaction d'un message du Président argentin qui souhaitait plein succès à la réunion, message qui a été lu par un membre de la délégation argentine.

11. Les participants ont félicité le secrétariat de l'ONUDI pour avoir pris l'initiative de promouvoir la création du CIGGB et pour avoir fait rapidement le nécessaire afin de donner suite aux décisions de la Réunion de haut niveau sur l'établissement d'un Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, tenue à Belgrade (Yougoslavie), du 13 au 17 décembre 1982, et de convoquer la présente réunion. On a loué le travail accompli par le Comité restreint d'experts en ce qui concerne le siège du CIGGB. Les participants ont rendu hommage à la mémoire de M. Cesar Vasquez, membre du Comité restreint, dont le décès tragique constituait une grande perte pour la cause du CIGGB.

12. Les participants ont insisté sur l'importance du génie génétique et de la biotechnologie et sur les bienfaits appréciables qu'ils pouvaient apporter à l'humanité dans des domaines très divers. Une coopération internationale était indispensable pour faire bénéficier l'humanité toute entière des bienfaits de cette technologie. Les pays en développement avaient besoin du CIGGB pour les aider à renforcer leurs capacités technologiques et à réduire ainsi le retard technologique qu'ils avaient sur les pays développés dans ce domaine. Le Centre était donc créé au bon moment, et la communauté internationale aurait laissé passer cette occasion si la création du Centre avait dû être différée. De nombreuses délégations ont estimé qu'il importait au plus haut point de prendre, à la présente réunion, toutes les décisions nécessaires pour que le CIGGB puisse être créé et commence à fonctionner dans les meilleurs délais.

13. Les délégations de la Belgique, de la Bulgarie, de l'Espagne, de l'Inde, de l'Italie, du Pakistan, de la Thaïlande et de la Tunisie ont rappelé que leur pays s'était offert à accueillir le CIGGB et ont indiqué quels étaient les principaux éléments de son offre et les infrastructures dont il disposait.

14. Le représentant de Cuba a déclaré que le génie génétique et la biotechnologie offraient de vastes possibilités pour la solution des multiples problèmes qui se posaient à l'humanité et notamment aux pays en développement. Son Gouvernement considérait que ce domaine revêtait une importance décisive et plusieurs années d'efforts avaient été consacrés à un programme de développement du génie génétique et de la biotechnologie. Le représentant de Cuba a fait état de la production d'interféron, de la chimiosynthèse d'oligonucléotides et de la fabrication de biogaz et de protéines par fermentation microbienne dans son pays. Il a indiqué que Cuba disposait d'un personnel de haut niveau dans différentes disciplines scientifiques. Il a ajouté que Cuba n'insistait pas pour que sa candidature soit retenue bien qu'elle dispose de moyens suffisants pour accueillir le CIGGB. Par cette décision, elle contribuait aux efforts faits pour que le CIGGB soit créé dans un pays en développement. Elle considérait que ce pays devait être l'Inde, car celle-ci avait atteint le niveau scientifique et technologique requis pour devenir le siège du Centre. Le représentant de Cuba a évoqué les réalisations de l'Inde dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie. Enfin, il a fait savoir que son pays envisageait de proposer un centre cubain de recherche comme centre affilié.

15. De nombreuses délégations ont évoqué "l'esprit de Belgrade", notamment à propos de la recommandation aux termes de laquelle "il est très désirable que ce Centre soit créé dans un pays en développement, à condition que ce dernier puisse remplir les conditions envisagées par les rapports de l'ONUDI et fournir un environnement agréable aux chercheurs scientifiques". Il était nécessaire, a-t-on souligné, que le Centre ait son siège dans un pays en développement pour que ses travaux de recherche puissent être menés dans un environnement permettant aux chercheurs de se rendre compte directement des

besoins des pays en développement. Les frais de fonctionnement et notamment de formation seraient bien moindres. On a également mentionné la septième Conférence au sommet des chefs d'Etat des pays non alignés, tenue à New Delhi en mars 1983, qui avait exprimé l'espoir qu'une aide serait fournie pour la création du CIGGB dans un pays en développement.

16. Les représentants de certains autres pays ont estimé qu'il fallait se fonder sur le rapport du Comité restreint d'experts concernant les mérites de chacun des pays candidats pour la discussion et, en tout état de cause, prendre pleinement en considération les pays candidats qui, outre qu'ils remplissaient les conditions requises du point de vue scientifique, avaient consenti des efforts supplémentaires considérables sur le plan financier dans un esprit de coopération constructive entre les pays en développement et les pays développés.

17. La nécessité de faire du CIGGB un centre d'excellence attirant des chercheurs de haut niveau et favorisant l'exécution d'activités dynamiques a été soulignée. On a fait valoir que le CIGGB devait bénéficier d'une participation plus large des pays en développement et des pays développés.

18. Les participants ont reconnu qu'il importait, pour la création et le fonctionnement du Centre, que les dispositions prises en matière financière soient satisfaisantes. A ce propos, certaines délégations ont estimé que le Centre devrait être financé par des contributions volontaires plutôt que par des contributions mises en recouvrement. Tous les pays, et notamment les pays développés, ont été invités à apporter leur concours à la création et au fonctionnement du Centre. On a exprimé l'espoir que les institutions de financement et les organismes intéressés des Nations Unies contribueraient eux aussi largement, grâce à des concours financiers, au succès du Centre.

19. De nombreuses délégations ont insisté sur le fait que le CIGGB devait disposer d'un système de centres nationaux et régionaux affiliés travaillant en étroite coopération avec lui. On a cité la diversité des conditions géographiques et climatiques ainsi que la nécessité de faciliter une large diffusion des bienfaits de la technologie considérée parmi les arguments militant en faveur d'un système de centres affiliés.

20. Evoquant les travaux en cours dans leur pays dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, plusieurs délégations ont mentionné la possibilité d'y créer des institutions qui constitueraient des centres régionaux ou affiliés collaborant avec le CIGGB. Le représentant de l'Argentine a fait une proposition précise relative à la création, dans son pays, d'un centre régional qui coopérerait étroitement avec le CIGGB. Le représentant de la Yougoslavie a fait savoir que son Gouvernement souhaitait qu'un des centres affiliés au CIGGB soit situé en Yougoslavie. Le représentant de la Chine a indiqué que son Gouvernement présenterait en temps utile une proposition concrète relative à la création d'un centre affilié en Chine. Le représentant du Brésil a déclaré que son Gouvernement souhaiterait qu'il y ait au Brésil un centre affilié au CIGGB.

21. Les délégations des pays du Groupe andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) ont informé la réunion et en particulier les pays hôtes candidats qu'elles avaient décidé de recommander à leurs gouvernements respectifs de demander au secrétariat du Groupe andin d'étudier à sa prochaine réunion la possibilité de créer un centre régional pour le génie génétique et la biotechnologie en tant que centre affilié au CIGGB.

22. Les observateurs de la FAO/AIEA, de l'OMS, du INUE, de l'UNU, du CIPT/AIEA et de l'ICRO ont fait des déclarations dans lesquelles ils ont appuyé l'idée de créer le CIGGB et ont fait savoir que leur organisation était prête à collaborer étroitement avec lui. A cet égard, ils ont évoqué les activités actuelles de leur organisation qui présentaient un intérêt particulier pour le Centre et son programme de travail ainsi que la nécessité de coordonner ces activités et d'éviter tout double emploi. Le représentant du PNUE a suggéré que le Centre instaure une coopération appropriée avec les instituts de microbiologie.

23. Les participants ont décidé de créer deux comités pour examiner de manière approfondie les questions liées à la création du CIGGB. Ainsi, le Comité I a été chargé d'examiner le projet de Statuts (point 6 de l'ordre du jour) et les questions financières (point 7 de l'ordre du jour). Le Comité II a été chargé d'examiner la question du siège du Centre (point 8 de l'ordre du jour). Les deux comités ont rendu compte de leurs travaux à la plénière et

leurs rapports ont été adoptés en tant que partie intégrante du rapport de la réunion. Les rapports des deux comités font l'objet des sections II et III respectivement. Les déclarations faites en séance plénière le 12 septembre 1983, et notamment les observations formulées au sujet des rapports des comités, figurent à la section IV.

## II. RAPPORT DU COMITE I

24. Le Comité, placé sous la présidence de M. Rodolfo Gonzalez Guevara (Mexique), a tenu cinq séances au cours de la période du 8 au 10 septembre 1983 pour examiner les aspects juridiques et financiers du futur Centre international pour génie génétique et la biotechnologie (CIGGB). En ce qui concerne les aspects juridiques, le Comité a examiné le projet de Statuts du CIGGB, tel qu'il figure dans les documents ID/WG.397/4, du 4 août 1983, et CRP.2, du 9 septembre 1983. En ce qui concerne les aspects financiers, le Comité a examiné les documents ID/WG.397/4, en particulier les articles 10 et 11, et ID/WG.397/4/Add.1. Un aperçu général du travail fait par le secrétariat de l'ONUDI pour la rédaction des Statuts a été donné dans le document ID/WG.397/4/Add.2. En outre, le 10 septembre 1983, le Comité a examiné un projet de résolution relatif à un comité préparatoire.

25. A la suite d'échanges de vues étendus et approfondis, il a été jugé nécessaire de réviser plusieurs dispositions du projet de Statuts. Un Groupe de travail ad hoc composé des représentants de la Belgique, de la Bulgarie, de l'Egypte et du Pérou a été créé pour remanier l'article premier. Il a été proposé de soumettre le projet de Statuts révisé et un projet de résolution concernant un comité préparatoire à la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel pour adoption.

26. Les délégations ci-après ont formulé des réserves au sujet de certaines dispositions du projet de Statuts :

Article premier : Equateur et Tunisie

27. Les dispositions ci-après ont été acceptées ad referendum par les délégations des pays indiqués en regard :



Article 11, paragraphe 2 : Equateur et Pérou

Article 21, paragraphe 3 : Bulgarie, Equateur, Pérou et Venezuela

28. A sa dernière séance, tenue le 10 septembre 1983, le Comité a approuvé le présent rapport.

### III. RAPPORT DU COMITE II

#### A. Délibérations du Comité

29. Le Comité, placé sous la présidence de M. Richard Bouveng (Suède), s'est réuni les 8 et 9 septembre pour examiner la question du siège du CIGGB.

30. Certaines délégations ont demandé qu'avant d'examiner toute offre quelle qu'elle soit, le Comité décide, par principe, si le Centre devait être situé dans un pays développé ou un pays en développement. D'autres délégations ont estimé que le Comité devrait néanmoins examiner les offres de tous les pays qui s'étaient proposés à accueillir le CIGGB.

31. Le représentant de Cuba a confirmé une déclaration faite antérieurement à la plénière, selon laquelle Cuba retirait sa candidature comme pays hôte du CIGGB et que, ce faisant, elle appuyait celle de l'Inde.

32. Les pays candidats, à savoir la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, l'Inde, l'Italie, le Pakistan, la Thaïlande et la Tunisie, ont fait des exposés. En présentant leurs offres respectives, les délégations de l'Inde, du Pakistan, de l'Espagne et de la Thaïlande ont annoncé une augmentation de la contribution prévue dans leur offre initiale.

L'Inde a porté le montant offert initialement à 8 millions de dollars des Etats-Unis pour le financement des équipements.

Le Pakistan a accru le montant prévu dans son offre d'une somme représentant l'équivalent de 700 000 dollars des Etats-Unis en monnaie locale pour couvrir le coût des équipements scientifiques du CIGGB.

L'Espagne a ajouté au montant prévu dans son offre un prêt sans intérêt de 15 millions de dollars des Etats-Unis remboursable par le Centre après une période de franchise de cinq ans.

Le Thaïlande a accru les ressources financières prévues dans son offre initiale pour les porter à 9,5 millions de dollars des Etats-Unis pour les équipements, 5,5 millions de dollars pour les bâtiments et les terrains et 4 millions de dollars pour les frais de fonctionnement au cours des cinq premières années, soit au total 19 millions de dollars des Etats-Unis.

33. Le représentant de l'Italie a annoncé que le Gouvernement italien avait décidé d'ajouter une somme de 20,5 millions de dollars à son offre initiale. L'Italie offrait donc, pour la création du CIGGB à Trieste, une somme de 40 millions de dollars des Etats-Unis se décomposant comme suit :

- 19,5 millions de dollars des Etats-Unis pour les terrains, les bâtiments, les équipements et les frais de fonctionnement du CIGGB, somme destinée à être utilisée uniquement en fonction des priorités fixées par le Centre;
- 20,5 millions de dollars des Etats-Unis, dont 50 % pour les centres affiliés des pays en développement et 50 % pour le fonctionnement du Centre à Trieste, qui en utilisera une grande partie pour la formation de scientifiques des pays en développement au Centre.

34. Le représentant de la Belgique a confirmé que son Gouvernement appuyait les propositions formulées par les autorités régionales correspondant à un montant total de 18,5 millions de dollars des Etats-Unis.

35. A propos des exposés faits par les pays candidats, certaines délégations ont apporté leur appui à l'une ou l'autre des offres présentées. Toutefois, de nombreux pays en développement représentés au Comité ont été d'avis que le Centre devrait être situé dans un pays en développement conformément à la recommandation de la Réunion de haut niveau tenue à Belgrade en décembre 1982.

36. Les représentants de certains pays candidats ont estimé dans leur déclaration que le Comité devrait examiner uniquement les offres qui avaient été évaluées par le Comité restreint et tenir dûment compte des recommandations faites par ce dernier. D'autres ont toutefois fait valoir que les offres soumises ultérieurement à l'ONUDI devaient aussi être examinées par le Comité.

37. Le représentant de la Suède a déclaré que son Gouvernement était disposé à apporter une contribution annuelle de 1 million de couronnes suédoises au fonctionnement du CIGGB pendant les trois premières années. Cependant, le versement de cette contribution ne serait effectué que si d'autres pays décidaient de faire des contributions volontaires similaires.

38. Le Comité, après avoir recueilli les avis de plusieurs représentants, a créé un Groupe de négociation ainsi composé :

<u>Président</u> :	M. R. Bouveng	(Suède)
<u>Membres</u> :	M. Fang Xiao	(Chine)
	M. F.B. Straub	(Hongrie)
	M. N.M. Hussain	(Koweït)
	M. S. Meyer	(Mexique)
	M. A. El Agib	(Soudan)
	M. M. Zrelec	(Yougoslavie)

39. Le mandat du Groupe, tel qu'il a été examiné et approuvé par le Comité était le suivant :

"Le Groupe de négociation déterminera pour le CIGGB un emplacement qui, à son avis, serait possible et acceptable et fera rapport sur cette question au Comité II.

"A cette fin, le Groupe tiendra compte des conditions à remplir pour que le Centre soit créé et fonctionne de manière satisfaisante et

des engagements précis pris par les pays hôtes candidats, ainsi que des discussions de la plénière et du Comité II. Le Groupe déterminera l'emplacement en tenant compte globalement des considérations susmentionnées.

Le Groupe procédera à une série d'échanges de vues, collectifs ou individuels selon le cas, avec les représentants des pays qui ont fait acte de candidature pour accueillir le Centre. Il pourra aussi avoir des échanges de vues avec les représentants d'autres pays.

"Outre ses propositions sur le choix de l'emplacement du Centre, le Groupe pourra faire d'autres propositions relatives à cette question."

40. Le rapport du Groupe de négociation figure ci-après, à la partie B de la présente section.

B. Rapport du Groupe de négociation sur le Siège du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie

41. Le Groupe de négociation a été prié par le Comité II de présenter un rapport sur un emplacement possible et acceptable pour le CIGGB ainsi que toutes autres propositions qu'il jugerait nécessaires au sujet du siège du Centre. Il lui a été demandé de déterminer cet emplacement en tenant compte globalement de plusieurs considérations : conditions à remplir pour que le Centre soit créé et fonctionne de manière satisfaisante, et notamment pour qu'il soit économiquement rentable à long terme; engagements précis pris par les pays hôtes candidats; conclusions et recommandations de la réunion de Belgrade et discussions ayant eu lieu jusque-là en séance plénière et au Comité II.

42. Le Groupe a procédé à une série d'échanges de vues individuels et collectifs avec des représentants des pays hôtes candidats et collectifs avec des représentants d'un certain nombre d'autres pays.

43. Le Groupe a constaté que plusieurs des pays candidats remplissaient les principales conditions voulues en ce qui concerne l'infrastructure scientifique et physique, l'aptitude à attirer des chercheurs étrangers et les antécédents en matière de coopération internationale pour accueillir le Centre. Il fait savoir avec satisfaction que les pays hôtes candidats souhaitaient vivement accueillir le CIGGB sur leur territoire. Plusieurs d'entre eux avaient accru les concours financiers proposés dans leurs offres.

Toutefois, les pays hôtes candidats n'étaient guère disposés à apporter un soutien financier illimité au Centre en raison de la limitation de leurs ressources et aussi afin de préserver le caractère international du Centre et d'assurer une participation effective des autres pays.

44. Une idée essentielle, qui a prévalu assez largement, était que, conformément aux recommandations de la réunion de Belgrade, il était hautement souhaitable de créer le Centre dans un pays en développement sous réserve que celui-ci puisse remplir les conditions envisagées dans les rapports de l'ONUDI et offrir un environnement susceptible d'attirer les chercheurs. En outre, cela permettrait de réaliser des économies sur les frais de fonctionnement du Centre.

45. On a aussi estimé qu'il serait préférable de créer le Centre sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, car cela favoriserait encore plus la coopération internationale et permettrait plus facilement à un nombre encore plus grand de pays de participer aux activités du Centre et de lui apporter un concours financier.

46. Au cours de ses délibérations, le Groupe a examiné trois solutions possibles pour résoudre la question du siège :

- 1) Poursuivre les efforts entrepris pour parvenir à une décision au sujet d'un emplacement approprié pour le CIGGB conformément aux principes énoncés dans les rapports de l'ONUDI;
- 2) Décider de créer un Centre constitué de deux établissements situés l'un dans un pays en développement et l'autre dans un pays développés;
- 3) Choisir l'emplacement du Centre conformément à des principes analogues à ceux de la solution 1) ci-dessus, mais en élargissant le concept en ce qui concerne les liens avec les centres affiliés tels qu'ils sont définis dans le rapport de Belgrade.

47. Le Groupe a constaté que la solution 2) ci-dessus ne recueillait pas l'agrément général.

48. En ce qui concerne la solution 3), les opinions étaient partagées étant donné notamment que plusieurs pays candidats avaient besoin d'un complément d'informations et d'éclaircissements. Le Groupe a considéré cette solution dans le contexte de la solution 1) et comme une amélioration de celle-ci étant donné qu'elle permettrait de regrouper les ressources offertes et d'intéresser tous les pays hôtes candidats. Conformément à ce projet, il existerait un Centre international qui non seulement mènerait à bien certaines des activités envisagées dans le rapport de l'ONUDI mais aussi jouerait le rôle de point central de coordination pour les centres affiliés. Ceux-ci se spécialiseraient dans des activités liées à certains thèmes de recherche approuvés par le Conseil des Gouverneurs. Les centres affiliés, qui pourraient être des centres régionaux ou nationaux, auraient bien entendu la possibilité d'exécuter leurs propres programmes de recherche, mais pour ce qui est des thèmes spécialisés convenus, ils feraient partie du système du CIGGB. Les pays participant au CIGGB pourraient envoyer des chercheurs au CIGGB ou à n'importe lequel des centres affiliés pour qu'ils y reçoivent une formation. On pourrait envisager de choisir un des pays hôtes candidats comme siège du CIGGB et les autres comme siège de centres affiliés, ce qui permettrait de mettre en commun les ressources et de mobiliser l'enthousiasme de tous les intéressés. Il est entendu que d'autres pays pourraient néanmoins offrir les moyens nécessaires pour créer des centres affiliés. S'il s'agit d'offres concrètes, elles pourraient être examinées par la plénière elle-même et faire l'objet d'un accord. Il serait également possible de présenter ultérieurement des offres au sujet desquelles le Conseil des Gouverneurs prendrait les décisions voulues.

49. Abordant la situation d'une manière globale, le Groupe de travail a recommandé ce qui suit : compte tenu des recommandations de la réunion de Belgrade, la priorité devrait être accordée à l'examen des offres des pays en développement qui se sont portés candidats, à savoir l'Inde, le Pakistan, la Thaïlande et la Tunisie. Les représentants de l'Inde et de la Thaïlande ont indiqué qu'ils seraient en mesure d'apporter des ressources supplémentaires

par rapport à leur offre initiale. Le Pakistan a lui aussi offert des ressources supplémentaires. Le Groupe de négociation a jugé que l'Inde et la Thaïlande seraient, compte tenu de leurs offres supplémentaires, en mesure d'accueillir le CIGGB. Toutefois, le Groupe a souligné que la Belgique, l'Espagne et l'Italie avaient fait des offres qui, du point de vue financier, étaient très généreuses. On serait, par conséquent, mal avisé de ne pas accepter les offres de coopération émanant de ces pays eu égard à l'esprit de coopération internationale qui s'était très clairement manifesté au cours de la présente réunion. Aussi le Groupe de négociation a-t-il examiné une autre solution, évoquée auparavant, sur la manière dont il pourrait utiliser ces offres. Compte tenu des ressources financières limitées dont elle dispose, la République populaire de Bulgarie avait, elle aussi, fait une offre généreuse.

50. Le Groupe de négociation a regretté, toutefois, de n'avoir pas été en mesure d'arrêter son choix en ce qui concerne le siège du Centre.

51. Le Groupe de négociation était conscient qu'il avait dû affronter une tâche extrêmement difficile dans des délais très courts. Cependant, il n'avait ménagé aucun effort et s'était efforcé de jeter les bases des décisions ultérieures. Le Groupe a tenu à exprimer sa reconnaissance aux participants à la réunion qui l'avaient tous aidé et à les remercier sincèrement pour leur compréhension et leur coopération.

#### C. Décision du Comité II

52. Au cours d'une séance du Comité II, tenue le 10 septembre 1983, le Président a rendu compte des résultats des travaux du Groupe de négociation et le Comité a décidé qu'en l'absence de recommandations sur le siège du Centre, la décision en la matière serait laissée à la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel qui devait se tenir les 12 et 13 septembre 1983.

53. Le représentant de l'Argentine a déclaré que si la plénière retenait la suggestion du Groupe de négociation selon laquelle elle pouvait examiner les offres concrètes relatives à la création de centres associés, l'offre de l'Argentine devrait alors être examinée par elle.

IV. DECLARATIONS CONCERNANT LES RAPPORTS  
DES COMITES I ET II

54. A la séance plénière tenue le 12 septembre 1983, les rapports des deux comités ont été adoptés. Certaines délégations ont fait des déclarations au sujet de ces rapports.

55. En ce qui concerne le rapport du Comité I, le représentant du Brésil a émis des réserves au sujet des articles 10 et 11.

56. Le représentant de la Bulgarie a fait les déclarations ci-après :

"A la ligne 6 du paragraphe 1 de l'article 7, après les mots 'une base géographique équilibrée' ajouter 'afin d'assurer une représentation adéquate des chercheurs de différents groupes d'Etats membres. La considération dominante dans la nomination des membres du Conseil scientifique doit être la nécessité de rechercher une efficacité aussi grande que possible.'"

57. Cet amendement a été mis aux voix au Comité I et rejeté. La délégation bulgare a déclaré qu'elle demeurerait convaincue du bien-fondé de cette proposition. "Nous demandons que cette déclaration soit reproduite in extenso dans le rapport sur la séance plénière de la réunion."

58. Lors de l'examen de l'article 21, la délégation bulgare a présenté par écrit une proposition d'amendement concernant le paragraphe 1. Cet amendement était le suivant :

"Ajouter ce qui suit à la fin du paragraphe 1 :

'Les présents Statuts seront également ouverts à la signature :

'a) De la Namibie, représentée par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie;

'b) De tous les Etats associés autonomes qui ont choisi ce statut dans un acte d'autodétermination supervisé et approuvé par l'Organisation des Nations Unies conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et qui sont compétents pour les questions régies par les présents Statuts, et notamment pour conclure des traités relatifs à ces questions;



- 'c) De tous les Etats associés autonomes qui, conformément à leurs instruments d'association respectifs, sont compétents pour les questions régies par les présents Statuts, et notamment pour conclure des traités relatifs à ces questions;
  
- 'd) De tous les territoires qui jouissent de la pleine autonomie interne, reconnus comme tels par l'Organisation des Nations Unies, mais qui n'ont pas accédé pleinement à l'indépendance conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et qui sont compétents pour les questions régies par la présente Convention, et notamment pour conclure des traités relatifs à ces questions.

Nous regrettons que cet amendement n'ait pas été jugé acceptable. Nous demandons donc maintenant que la présente déclaration soit reproduite in extenso dans le rapport de la réunion."

59. A propos du rapport du Comité II, le représentant de l'Egypte a proposé que dans le rapport du Groupe de négociation du Comité II, la phrase "Le Groupe de négociation a jugé que l'Inde et la Thaïlande seraient, compte tenu de leurs offres supplémentaires, en mesure d'accueillir le CIGGB" soit modifié comme suit : "Le Groupe de négociation a jugé que l'Inde et la Thaïlande,

compte tenu de leurs offres supplémentaires, rempliraient les conditions voulues pour accueillir le CIGGB". Le représentant de l'Egypte a également proposé que dans le rapport du Groupe de négociation, les mots "parmi les pays remplissant les conditions voulues" soient insérés après les mots "d'arrêter son choix" dans la phrase "Le Groupe de négociation regrette, toutefois, de n'avoir pas été en mesure d'arrêter son choix en ce qui concerne le siège du Centre." Il a été convenu de faire état de ces propositions dans le rapport de la réunion.

60. Le représentant de la Bulgarie a fait la déclaration suivante au sujet de la candidature de son pays :

"Mon Gouvernement a fait la preuve du vif intérêt qu'il portait à la création du CIGGB. Comme vous le savez tous, il a soumis à l'ONUDI une proposition détaillée, solidement argumentée et généreuse en vue d'accueillir le Centre. Il s'agit d'un engagement ferme. Cette proposition repose sur des critères scientifiques, financiers et sociaux rationnels et se fonde sur une infrastructure solide. Mon pays se caractérise aujourd'hui par l'ampleur des travaux scientifiques et des activités de recherche-développement qu'il mène et par la vaste expérience industrielle dont il dispose dans de nombreux secteurs de ce domaine d'avenir qu'est le génie génétique et la biotechnologie. En outre, la Bulgarie est aujourd'hui un partenaire respecté pour ce qui est des efforts faits en matière de coopération et d'échanges internationaux avec les pays en développement.

Nous avons étudié avec soin les propositions des autres pays intéressés et suivi attentivement les travaux du Comité II. Des efforts considérables ont déjà été déployés par les pays qui ont présenté des offres en vue d'accueillir le Centre. Les délégations ici présentes ont fait des efforts tout aussi importants pour tenter de trouver une option recueillant l'agrément général. Nous envisageons le problème du choix du siège du CIGGB avec réalisme et nous pensons que certaines des offres présentées peuvent être considérées comme plus intéressantes pour les pays en développement.

C'est pourquoi nous souhaiterions, à ce stade décisif de la négociation et dans un esprit de coopération, modifier nos propositions relatives à l'implantation du CIGGB en Bulgarie en suggérant d'y créer un centre affilié. Nous demeurons attachés à l'idée du Centre et offrons à l'organisation à créer conformément aux Statuts notre pleine et entière coopération.

Je tiens à réserver le droit de ma délégation d'intervenir à un stade ultérieur de nos délibérations pour proposer de manière plus concrète un cadre de coopération entre mon pays et le futur centre."

61. Le représentant de la Thaïlande a demandé, compte tenu des sérieuses réserves qu'il avait faites au sujet du rapport du Comité II, que sa déclaration concernant cette question soit reproduite in extenso. Le texte de cette déclaration est le suivant :

"Le rapport de la réunion de haut niveau, qui s'est tenue en pure perte au cours de la semaine écoulée, est le triste reflet de notre temps.

Ma délégation a pris note de ce rapport avec de sérieuses réserves. Nous devons néanmoins louer l'esprit de coopération dont ont fait preuve un certain nombre de délégations et qui a contribué pour beaucoup au succès des travaux sur le projet de Statuts du CIGGB. Ma délégation tient à féliciter les membres du Comité I pour l'attitude positive et constructive avec laquelle ils ont abordé la tâche qui leur avait été assignée.

En revanche, on n'a malheureusement pas fait preuve du même esprit de coopération au cours des travaux du Comité II.

Nous avons noté bien sûr que le Comité II s'était incontestablement efforcé d'explorer les possibilités de surmonter les difficultés qui avaient surgi dès le début de cette session à la suite d'une tentative faite pour brouiller la voie qu'il aurait dû suivre. En disant cela, je n'entends nullement critiquer le Président qui s'est acquitté de ses fonctions avec une persévérance admirable. Dans les circonstances que nous avons dû accepter, je ne vois pas comment il aurait pu faire autrement.

Le Comité II s'est lancé dans diverses improvisations pour tenter de surmonter les difficultés suscitées tout récemment à des fins si évidentes qu'il n'est pas besoin de les préciser ici.

Ces improvisations qui transparaissent dans la majeure partie du rapport du Comité II ne pouvaient pas aboutir à un autre résultat que celui que nous connaissons maintenant et qui est un échec complet.

J'ai déjà dit qu'il s'agissait d'un triste reflet de notre temps, car la tâche dont nous devons nous acquitter ici était de promouvoir la coopération internationale si importante pour la réalisation du noble objectif fixé par la réunion de haut niveau tenue à Eelgrade. Si nous avons échoué lors de la réunion de la semaine dernière c'est tout simplement parce que les procédures normales qui avaient été fixées et qui demeurent valables ont été tournées de manière inacceptable.

Aussi la délégation thaïlandaise ne peut-elle que prendre note du rapport du Comité II dans la mesure où il précise qu'il n'a pas été possible de parvenir à une conclusion définitive au sujet du siège du CIGGB et que cette question devra maintenant être examinée au niveau ministériel."

PARTIE II

Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel pour l'adoption  
et la signature des Statuts portant création du  
Centre international pour le génie génétique  
et la biotechnologie

12 et 13 septembre 1983

### Introduction

62. La deuxième partie de la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie s'est déroulée les 12 et 13 septembre 1983, à Madrid (Espagne).

#### A. Allocutions d'ouverture

63. La réunion a été ouverte par M. José Maria Maravall, Ministre espagnol de l'éducation et de la science, qui a souligné que le progrès et le bien-être de l'humanité étaient étroitement liés aux progrès scientifiques et technologiques. Or, ceux-ci étaient accomplis dans des conditions d'inégalité criante entre les pays. La création du Centre était un élément important de la coopération Nord-Sud. Elle témoignait de la conviction que la science, la technologie et la coopération internationale étaient à même d'améliorer la qualité de la vie, en particulier pour ceux qui vivaient dans des conditions misérables contraires à la dignité humaine. Le génie génétique et la biotechnologie, discipline en pleine mutation, où les limites entre les connaissances fondamentales et leur application étaient très fluctuantes, avait des incidences très importantes. M. Maravall a fait savoir que son Gouvernement entendait faire de la biotechnologie une des priorités de sa politique de recherche-développement à court et à moyen terme.

64. M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a fait valoir que c'était sans doute la première fois qu'un certain nombre de ministres se réunissaient pour approuver une initiative concrète et novatrice visant à permettre aux pays en développement de maîtriser une technologie particulière qui allait revêtir une si grande importance pour l'avenir de l'humanité. On reconnaissait désormais clairement que le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie devait être créé et qu'il pouvait faire bénéficier la communauté internationale de bienfaits inestimables. En outre, on envisageait avec un enthousiasme remarquable, parmi les pays représentés, de participer aux activités du Centre et l'on avait pris incontestablement conscience de la nécessité de ne pas en différer plus longtemps la création. Plusieurs pays

s'étaient offerts à accueillir le Centre et certains d'entre eux avaient accru leurs offres. On avait aussi, d'une manière générale et dans un esprit constructif, émis le voeu que le Centre constitue le noyau d'un système grâce auquel il pourrait apporter son concours à des institutions et des réseaux nationaux et régionaux et tirer parti de leurs activités. La coopération internationale dans ce domaine avait suscité un enthousiasme durable, ce qui était remarquable en soi.

65. M. Khane a rappelé que dans le projet de Statuts, il était prévu de financer le Centre au moyen de contributions volontaires et que le versement de contributions mises en recouvrement pourrait être envisagé après cinq années de fonctionnement. Cela pourrait se traduire par un retard inutile dans la mise en route des activités du Centre si des contributions substantielles n'étaient pas versées dès le départ. Un système de contributions mises en recouvrement serait en fin de compte nécessaire pour financer le budget du Centre si l'on voulait que le Centre et ses chercheurs puissent travailler sans craindre pour l'avenir. Les participants n'auraient le sentiment de s'être pleinement acquittés de leur tâche que si l'on faisait un pas dans la bonne direction, pas qui pourrait constituer un grand bond en avant pour l'humanité.

#### B. Election du bureau

66. Le bureau de la réunion était le suivant :

<u>Président</u> :	M. José Maria Maravall	(Espagne)
<u>Vice-Présidents</u> :	M. Hu Zhaosen	(Chine)
	M. F.B. Straub	(Hongrie)
	M. J.K. Kimani	(Kenya)
	M. R. Gonzalez Guevara	(Mexique)
	M. R. Bouveng	(Suède)
<u>Rapporteur</u> :	M. N. Mulla Hussein	(Koweït)

C. Etablissement du rapport final  
et clôture de la Réunion

67. En ce qui concerne le rapport de la Réunion, il a été convenu que le secrétariat de l'ONUDI le communiquerait aux délégations pour observations puis le mettrait au point et le publierait.

I. EXAMEN GENERAL DES QUESTIONS EN SUSPENS

68. Le rapport de la première partie de la réunion a été présenté par le Président de cette réunion.

69. De nombreuses délégations ont rendu hommage au secrétariat de l'ONUDI pour avoir pris l'initiative de promouvoir la création du Centre et pour s'y être employé avec ardeur.

70. Les représentants de la Belgique, de l'Inde, de l'Italie et de la Thaïlande ont fait des déclarations dans lesquelles ils ont décrit les éléments essentiels de leurs offres respectives.

71. Le représentant de la Thaïlande a, par ailleurs, émis des réserves à propos des travaux du Comité II de la première partie de la réunion chargé d'examiner la question du siège du Centre. La délégation thaïlandaise ne prenait note du rapport de ce comité que dans la mesure où l'on n'était parvenu à aucune conclusion en ce qui concerne le siège du Centre et où le problème devrait être réglé au niveau ministériel.

72. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de créer le Centre dans un pays en développement. Il a été fait état des conclusions de la réunion de Belgrade et l'on a attiré l'attention sur les avantages qu'il y aurait à l'implanter dans un pays en développement. Les recherches, a-t-on déclaré, seraient alors effectuées dans un environnement propre aux pays en développement, ce qui faciliterait l'accès à leurs résultats. On a jugé préférable, dans un esprit de bonne volonté et de coopération internationales,

de ne pas insister pour que le siège du Centre soit choisi à la suite d'un vote, tout en estimant qu'il ne fallait pas faire abstraction du consensus réalisé à Belgrade. Certains participants estimaient que même si la création du Centre dans un pays en développement présentait des avantages, le choix du pays d'accueil devait être dicté par le souci d'assurer un fonctionnement optimal du Centre dans l'intérêt des pays en développement. La qualité de l'environnement intellectuel professionnel et la capacité à attirer des chercheurs hautement qualifiés joueraient un rôle déterminant dans le succès du Centre.

73. Quelques délégations étaient d'avis que la décision quant au siège du Centre ne devait pas être prise hâtivement. D'autres délégations, toutefois, ont insisté sur la nécessité de prendre cette décision dans les plus brefs délais. Enfin, certaines délégations ont souligné qu'il était nécessaire de prendre dûment acte des recommandations du Comité restreint d'experts relatives au siège du Centre.

74. Le représentant du Canada a déclaré que bien que son pays ait été représenté à Belgrade, le gouvernement avait, entre-temps, réexaminé la question et décidé d'y donner suite de son côté en créant un centre national de biotechnologie dont la vocation internationale serait néanmoins assurée grâce à un mécanisme lui permettant de coopérer avec tous les réseaux qui seraient éventuellement créés et de participer à leurs activités. Il pensait que l'affiliation au Centre ne devrait pas être réservée aux organismes des Etats membres. La délégation canadienne participait à la réunion en raison du vif intérêt que le Gouvernement canadien portait à la coopération dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie et au renforcement du potentiel scientifique et technique des pays en développement.

75. Le représentant de la Suède a déclaré que son Gouvernement était convaincu de l'importance qu'il y avait d'appuyer les recherches portant sur les problèmes des pays en développement. Une part importante de l'aide au développement fournie par la Suède était consacrée au financement de la recherche sur leurs problèmes. Le représentant de la Suède a exposé la politique suivie par son pays en matière de coopération avec les pays en



développement dans le domaine de la recherche et souligne la nécessité de renforcer le potentiel national de ces pays. Le génie génétique et la biotechnologie pouvant contribuer à atténuer nombre des problèmes dont souffrent actuellement les pays en développement, le Gouvernement suédois avait décidé de faire une contribution volontaire de 3 millions de couronnes suédoises - en versements annuels d'un million - au budget du Centre pour ses trois premières années de fonctionnement. Pour que cette contribution soit effective, certaines conditions devaient être remplies : prise de décisions en ce qui concerne le siège et les Statuts et versement de contributions par un grand nombre de donateurs avec une répartition adéquate des charges financières, contributions dont le montant devait être suffisant pour garantir la viabilité du Centre pendant ses premières années de fonctionnement. Toutefois, le Gouvernement suédois ne pouvait pas, à l'heure actuelle, devenir membre du Centre. Certaines questions en suspens devaient, à son avis, être réglées si l'on voulait que le Centre puisse fonctionner de manière satisfaisante. Le Gouvernement suédois aurait souhaité que parallèlement aux préparatifs faits en vue de la création du Centre, on procède à des études sur diverses solutions de rechange pour appuyer les travaux de recherche dans le domaine considéré. La délégation suédoise n'avait pas pris une part active à l'examen détaillé des Statuts et s'était abstenue lors de tous les votes sur ceux-ci pour les raisons indiquées plus haut. Elle avait cependant formulé des observations sur deux points importants. Premièrement, il était regrettable que seuls des organismes des Etats membres puissent s'affilier au Centre, car cela risquait d'empêcher une coopération féconde avec d'autres institutions. Deuxièmement, le représentant de la Suède était d'avis que le meilleur moyen de faire en sorte que les avis du Conseil scientifique soient aussi judicieux que possible serait de choisir les membres de ce Conseil en fonction de leurs mérites scientifiques et techniques. Le Gouvernement suédois continuerait néanmoins de s'intéresser de près aux activités du Centre une fois celui-ci créé et d'examiner avec bienveillance toute demande de concours pour des projets de recherche.

76. Le représentant du Brésil a déclaré que son Gouvernement était vivement intéressé par le Centre, en particulier en ce qui concerne l'affiliation à celui-ci de centres existants. Le Gouvernement brésilien pensait pouvoir faire une proposition à cet égard en temps opportun.

77. L'observateur du Laboratoire européen de biologie moléculaire a décrit les travaux menés dans son laboratoire et déclaré que celui-ci et le futur Centre avaient de nombreux domaines d'intérêt communs; toutefois, l'affiliation directe du laboratoire devait être décidée par le Conseil de cet établissement.

78. Le représentant de Cuba a fait savoir que son Gouvernement envisageait que Cuba soit le siège d'un centre affilié. Il présenterait des propositions concrètes du moment où l'on aborderait l'examen des propositions relatives à la création de centres affiliés.

79. Le représentant de l'Argentine a fait état de l'adoption, dans son pays, d'une politique nationale en matière de génie génétique et de biotechnologie, de l'établissement d'un programme national prioritaire et de la création d'un centre national qui était mis à la disposition de la communauté internationale et dont il était proposé de faire un centre affilié de haut niveau appelé à constituer un des principaux éléments du CIGGB et à contribuer ainsi à l'effort collectif. La délégation argentine a confirmé qu'elle était favorable à la création du CIGGB en décidant de signer les Statuts.

80. En l'absence d'un consensus sur le siège du Centre, le Président a créé un groupe de contact non officiel de haut niveau chargé d'étudier les possibilités qui s'offraient de parvenir à un tel consensus.

## II. SIEGE DU CENTRE

81. Le Groupe de contact de haut niveau constitué par la réunion a présenté le rapport ci-après à la plénière :

"1. Le Président a constitué un Groupe de haut niveau composé des chefs des délégations des pays suivants : Belgique, Bulgarie, Egypte, Espagne, Inde, Indonésie, Italie, Mexique, Pakistan, Thaïlande, Tunisie, Yougoslavie et Venezuela. Il a été demandé au secrétariat de l'ONUDI d'aider le Groupe dans ses travaux. Le Groupe a été chargé d'examiner la question du choix de l'emplacement du Centre en vue de parvenir à un consensus. Il lui a également été demandé de donner son avis au sujet de toutes autres solutions susceptibles d'aider la présente réunion à parvenir à une décision satisfaisante.

2. Le Groupe s'est réuni le 12 septembre 1983, de 9 heures à midi, dans la salle de conférence E. Il a confié au secrétariat le soin de diriger les débats et de faire rapport à la Réunion plénipotaire au niveau ministériel. Les débats au sein du Groupe se sont déroulés dans un esprit de coopération et de compromis.

3. Le Groupe a convenu de suggérer à la plénière de ne pas aller, lors de l'examen de la question du choix de l'emplacement du Centre, jusqu'à procéder à un vote au stade actuel.

4. Il ressort des débats au sein du Groupe que l'on était nettement enclin à penser qu'il n'était pas absolument indispensable de ne retenir qu'un seul lieu d'implantation pour les activités et les installations du Centre. Certaines des activités du Centre pourraient être menées en plusieurs endroits situés dans des pays différents. Le but recherché était d'instaurer un esprit de coopération et d'entreprendre un effort collectif grâce à l'implantation d'unités en divers lieux de pays différents.

5. Ces considérations ont amené à évoquer la question des Statuts. Le Groupe a émis clairement le vœu et jugé indispensable d'approuver les Statuts du Centre, aujourd'hui à Madrid, afin de donner à cette organisation internationale une existence légale. Cela permettrait en outre de sanctionner officiellement la création du Comité préparatoire, dont les fonctions sont énumérées dans la résolution pertinente. Le Groupe a jugé qu'il serait peut-être nécessaire de remanier l'article premier des Statuts qui prévoirait que le Centre pourrait se composer de divers éléments situés en des lieux différents.

6. En plus des fonctions assignées au Comité préparatoire dans la résolution, la Réunion plénipotaire au niveau ministériel devrait lui confier le soin d'examiner la question de l'implantation du Centre en différents endroits et celle de ses éléments. Pour ce faire, le Comité préparatoire tiendrait compte des documents établis pour les réunions de Belgrade et de Madrid et notamment des délibérations et décisions de celles-ci. Le Comité préparatoire consultera tous les intéressés en ce qui concerne tous les aspects de la question de l'emplacement du Centre.

7. Cette tâche devra être achevée d'ici au 31 janvier 1984. Le Comité préparatoire sera installé à l'ONUDI (Vienne) et bénéficiera du concours du secrétariat.

8. La Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel devra prendre des dispositions pour assurer au Comité les ressources financières dont il aura besoin pour ses travaux.

9. Le Comité préparatoire établira un rapport que le secrétariat de l'ONUDI fera parvenir à tous les gouvernements intéressés. Il pourra en outre recommander la date et le lieu - de préférence Vienne - pour la reprise de cette Réunion plénipotentiaire.

10. Il est entendu qu'en prenant cette série de décisions, la présente Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel donnerait une existence légale au Centre et ouvrirait les Statuts à la signature, ici à Madrid, ou ultérieurement au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York."

82. Certaines délégations ont estimé que la proposition du Groupe de contact de haut niveau compromettrait la mise en place d'un centre unique. A ce propos, le représentant de la Thaïlande a déclaré que le mot "nettement" figurant au paragraphe 4 du rapport du Groupe de contact devrait être supprimé de façon que ce rapport rende compte de manière plus exacte des débats au sein du Groupe. A son avis, le paragraphe 10 dudit rapport devrait également être supprimé.

83. Commentant le point de vue du Groupe de contact selon lequel il n'était pas absolument indispensable de ne retenir qu'un seul lieu d'implantation, le représentant de l'Italie a souligné la nécessité de veiller à la cohérence des activités du Centre. En ce qui concerne le paragraphe 4 du rapport du Groupe de contact de haut niveau, aux termes duquel on pourrait envisager de créer plusieurs centres et non pas un centre unique, le représentant de l'Afghanistan a estimé qu'en raison des liens très étroits qui existaient entre les activités relatives au génie génétique et à la biotechnologie, il serait préférable et plus pratique que toutes les activités soient menées à partir d'un seul centre. Il a déclaré que le Comité préparatoire devrait tenir compte de ces points de vue.

84. La réunion a décidé de différer l'examen de la question du siège du Centre et de demander au Comité préparatoire prévu d'étudier cette question d'urgence et de prendre une décision d'ici au 31 janvier 1984.

### III. STATUTS DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LE GENIE GENETIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE

85. La réunion a examiné le projet de Statuts du CIGGB que lui avait renvoyé la réunion de haut niveau. Après y avoir apporté quelques modifications, elle a adopté les Statuts tels qu'ils sont reproduits dans le document ID/WG.397/8.

86. Les représentants de Cuba et de l'Equateur ont indiqué qu'ils approuvaient les Statuts ad referendum.

87. Le représentant du Brésil a émis des réserves au sujet des articles 10 et 11 des Statuts parce que ceux-ci ne fixaient pas les contributions financières de manière précise et concrète. Les représentants du Chili, du Congo et du Guatemala ont également formulé des réserves sur les articles 10 et 11. Le représentant de la Trinité-et-Tobago a émis une réserve et demandé si en vertu de l'article 10, les contributions au CIGGB seraient volontaires ou non. Il a été précisé que conformément au paragraphe 1 de l'article 11, il était prévu que les contributions seraient volontaires au cours des cinq premières années. Par la suite, toutefois, on pourrait envisager que le Conseil des gouverneurs mette des contributions annuelles en recouvrement. Le représentant du Koweït a réaffirmé son point de vue selon lequel le budget ordinaire du Centre devrait être alimenté par les contributions volontaires. Par la suite, on pourrait envisager que le Conseil des gouverneurs mette une contribution annuelle en recouvrement tous les ans.

88. Le représentant de l'Espagne a formulé une réserve au sujet du paragraphe 4 de l'article 13 au cas où le Centre serait situé en Espagne.

### IV. ADOPTION DE RESOLUTIONS

89. La réunion a adopté une résolution relative à un Comité préparatoire chargé d'exécuter les travaux préparatoires à la création du Centre jusqu'à l'entrée en vigueur de ses Statuts. Le texte de cette résolution telle qu'elle a été adoptée par la réunion figure à l'annexe I.

90. Le représentant de l'Argentine a estimé que le Comité préparatoire devrait également établir des rapports sur les centres affiliés avant le 31 janvier 1984.

91. En ce qui concerne la documentation dont le Comité préparatoire devait tenir compte, certaines délégations ont estimé qu'il faudrait citer expressément le rapport du Comité restreint d'experts (document de l'ONUDI ID/WG.397/1), alors que pour d'autres délégations il n'était pas nécessaire de le faire étant donné que dans la résolution relative au Comité préparatoire il était fait mention de toute la documentation établie pour les réunions de Belgrade et de Madrid.

92. La réunion a également adopté une résolution sur la coopération internationale en vue du renforcement des capacités technologiques des pays en développement dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie. Le texte de cette résolution figure à l'annexe II.

#### V. SIGNATURE DES STATUTS

93. A la cérémonie de signature des Statuts, ceux-ci ont été signés par les plénipotentiaires des pays suivants<sup>1/</sup>:

Afghanistan, Algérie, Argentine, Bolivie, Bulgarie, Chili, Chine, Congo, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Koweït, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Soudan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Yougoslavie et Zaïre<sup>2/</sup>.

---

<sup>1/</sup> Certains Etats ont adopté les Statuts ad referendum ou formulé des réserves au sujet de certains articles, ainsi qu'il est indiqué à la section III, Partie II, du présent rapport.

<sup>2/</sup> Par suite du report de la cérémonie de signature, le chef de la délégation du Venezuela n'a pas été en mesure d'y prendre part et n'a pu signer les Statuts qu'après la réunion sur la base des pleins pouvoirs qu'il avait pour la Réunion plénipotentiaire.

ANNEXE I

RESOLUTION

relative à un Comité préparatoire

La Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie.

Reconnaissant la nécessité de créer un mécanisme pour accélérer encore les travaux préparatoires menés en vue de la mise en place du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie jusqu'à ce que ses Statuts entrent en vigueur.

EST CONVENUE de ce qui suit :

- A. Un comité préparatoire sera institué par les Etats ayant signé les Statuts jusqu'à ce que ceux-ci entrent en vigueur. Il sera mis en place lorsque 12 Etats au moins auront signé les Statuts. Le Comité sera composé d'un représentant de chacun des Etats signataires. Les représentants devront, de préférence, avoir une formation dans les domaines correspondant aux activités prévues du Centre. Le Chef du secrétariat de l'ONUDI, ou son représentant, fera fonction de Secrétaire exécutif du Comité préparatoire. Le Comité préparatoire restera en fonctions jusqu'à l'entrée en vigueur de ces Statuts et la convocation de la première session du Conseil des Gouverneurs.
- B. Les dépenses du Comité préparatoire pourront être défrayées de préférence au moyen de contributions volontaires versées par les Etats intéressés.
- C. Le Comité préparatoire examinera la question de l'implantation du Centre en différents endroits et celle de ses éléments. Pour ce faire, il tiendra compte des délibérations et décisions des réunions de Belgrade

et de Madrid. Le Comité consultera en outre tous les intéressés en ce qui concerne tous les aspects de la question du siège du Centre. Il est prié de faire des recommandations au sujet de la création de centres et réseaux affiliés. Il sera installé à l'ONUDI, à Vienne, où le secrétariat lui prêtera son concours, et achèvera ses travaux sur les questions susmentionnées d'ici au 31 janvier 1984. Le rapport du Comité préparatoire sera communiqué par le secrétariat de l'ONUDI à tous les gouvernements intéressés. Le Comité pourra en outre recommander une date et un lieu pour la reprise de la Réunion plénipotentiaire.

D. Le Comité préparatoire :

1. Elira son bureau, adoptera son règlement intérieur, se réunira aussi souvent qu'il est nécessaire et décidera du lieu de ses réunions.
2. Désignera un chef de projet et un coordonnateur local, assisté par un Comité local restreint, en vue de régler les problèmes sur l'emplacement prévu pour le Centre. Le coordonnateur local travaillera sous la supervision du chef de projet.
3. Prendra les dispositions nécessaires pour la première session du Conseil des Gouverneurs, y compris l'élaboration d'un ordre du jour provisoire, d'un projet de règlement intérieur et d'une liste des organisations jouissant du statut d'observateurs, la session en question devant se tenir aussitôt que possible après l'entrée en vigueur des Statuts conformément à l'article 21.



ANNEXE II

RESOLUTION

sur la coopération internationale en vue du renforcement  
des capacités technologiques des pays en développement  
dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie

La Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel,

Tenant compte des Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (ci-après dénommé le "Centre") qu'elle a adoptés,

Tenant compte également de la résolution qu'elle a adoptée au sujet des travaux du Comité préparatoire,

Prenant note des activités menées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en vue de renforcer les capacités technologiques des pays en développement dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie et, en particulier, de promouvoir la création du Centre,

Demandant instamment que toutes les mesures nécessaires soient prises pour que le Centre soit créé dans les meilleurs délais.

I

Engage tous les pays, y compris ceux qui n'ont pas participé à la réunion ou signé les Statuts du Centre lors de celle-ci à devenir membre du Centre dès que possible de manière à favoriser l'utilisation pacifique du génie génétique et de la biotechnologie au profit de l'humanité,

Lance un appel à la communauté scientifique et technique internationale pour qu'elle aide le Centre dans ses activités.

II

Loue le secrétariat de l'ONUDI pour le travail remarquable qu'il a accompli en favorisant la création du Centre,

Prie le secrétariat de l'ONUDI de prendre, dans la limite des ressources disponibles, toutes les mesures nécessaires pour assurer la création effective et le bon fonctionnement du Centre ainsi que de continuer à aider les pays en développement à intensifier leurs capacités technologiques dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie.

Il est demandé notamment au secrétariat de l'ONUDI d'aider le Comité préparatoire

- a) Dans toutes ses activités jusqu'à la convocation de la première session du Conseil des Gouverneurs du Centre;
- b) A assurer des ressources financières et des concours au Centre;
- c) A mettre en place le Siège du Centre et un réseau de centres nationaux et régionaux affiliés pour le génie génétique et la biotechnologie ainsi que des programmes de recherche coopératifs en continuant à fournir une assistance technique, à exécuter des programmes de promotion et à octroyer des services consultatifs et d'information;
- d) A mobiliser la communauté scientifique et technique internationale dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, en particulier en vue de la création et du fonctionnement du Centre.

III

Prie le Comité préparatoire de contacter les gouvernements et les institutions de financement, le cas échéant, par le biais notamment de missions de haut niveau, en vue d'obtenir les ressources nécessaires à la création et au fonctionnement du Centre,

Invite les gouvernements à faire des contributions volontaires au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel en vue de faciliter

les travaux de l'ONUDI dans ce domaine, et en particulier de lui permettre de prendre les mesures complémentaires indispensables à la création du Centre.

Engage les organes compétents et les institutions spécialisées des Nations Unies à continuer de coopérer avec l'ONUDI à la création et au fonctionnement du Centre et à conclure avec celui-ci des accords de collaboration en vue de faciliter et d'appuyer ses travaux.

Engage le PNUD, le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et autres institutions internationales de financement, y compris les institutions non gouvernementales, à contribuer financièrement à l'exécution de programmes et de projets dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie.

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS

AFGHANISTAN

Chef de délégation

M. Abdul Tawab Barek, Ministre adjoint, Ministère des mines et de l'industrie, Kaboul

ALGERIE

Chef de délégation

S.E. M. Abdelhamid Latreche, ambassadeur d'Algérie, Madrid

Membres de la délégation

M. Bousbia, Conseiller, Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique

M. Khelladi, Conseiller, Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique

M. Bouchentouf Tayebi, professeur à l'Université de sciences et de technologie

M. Taous Feroukhi, Secrétaire de l'ambassadeur d'Algérie, Madrid

ARGENTINE

Chef de délégation

S.E. M. Enrique Ros, ambassadeur de la République argentine, Madrid

Membres de la délégation

Sr. Sadi U. Rife, Director Nacional de Coordinación Científica y Tecnología y Director del Programa Nacional de Ingeniería Genética y Biotecnología, Alternate Head of Delegation

Sr. Victorio Vicente Olguin, Asesor de Gabinete del Ministerio de Salud Pública y Medio Ambiente

Sr. Marcelo Pablo E. Camusso, Analista de Organismos Internacionales, Depto. Relaciones Internacionales de la Subsecretaria de Ciencia y Tecnología

Sr. Hector N. Torres, Director, Instituto de Ingeniería Genética Biología Molecular (INGEBI)

Sr. Oscar Grau, Profesor de Biología Química, Universidad Nacional de la Plata

Sr. Juan Carlos Morelli, Secretario de la Embajada de Argentina en Madrid

BANGLADESH

Chef de délégation

S.E. M. A.K.H. Morshed, Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, Genève

BELGIQUE

Chef de délégation

S.E. M. Ph. de Schouteete de Tervarent, ambassadeur de Belgique, Madrid

Membres de la délégation

M. L. Buysse, Premier Conseiller au Ministère des affaires étrangères

M. H. Fonder, Conseiller à l'ambassade de Belgique à Madrid

M.G. Van Acker, Président de la Gewestelijke Investeringsmaatschappij (Région flamande)

M. J.F. Godbille, Attaché au Cabinet du Ministre de la Région bruxelloise

M. P. Rousseau, Conseiller de Cabinet du Ministre, Nouvelles Technologies (Région wallonne)

M. R.A. Hamers, Professeur à la Vrije Universiteit Brussel (VUB)

M. M. Steinert, Professeur à l'Université libre de Bruxelles

BOLIVIE

Chef de délégation

S.E. M. Luis Adolfo Siles Salinas, ambassadeur de Bolivie, Madrid

BRESIL

Chef de délégation

M. Carlos Norberto de Oliveira Pares, Ministre Conseiller, Ambassade du Brésil, Madrid

Membres de la délégation

M. Antenor Bogéa

M. M.E. Cortes Costa, Conseiller

BULGARIE

Chef de délégation

M. Stoyan Ovcharov, Premier Président adjoint, Comité d'Etat pour la science et la technologie, et Président du Conseil national pour la biotechnologie

Membres de la délégation

M. Christo Popov, Ministre plénipotentiaire, Représentant Permanent suppléant, Mission permanente de la République populaire de Bulgarie auprès de l'ONUDI, Vienne

M. Kostadin Gantchev, Directeur général, Département de biotechnologie au Comité d'Etat pour la science et la technologie

M. Stanislav Wlacow, Troisième Secrétaire, Ministère des affaires étrangères

CANADA

Chef de délégation

S.E. M. Alan W. Sullivan, Ambassadeur et Représentant Permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, Vienne

Membres de la délégation

M. Alexander E. McNiven, Science, Technology and Communications Division, Department of External Affairs, Ottawa

M. Victor Bradley, International Division, Ministry of State and Technology, Ottawa

CHILI

Chef de délégation

S.E. M. Mariano Fontecilla, ambassadeur du Chili, Madrid

Membre de la délégation

M. Luis G. Larrain, suppléant

CHINE

Chef de délégation

S.E. M. Hu Zhaosen, représentant plénipotentiaire, membre de la Commission d'Etat pour la science et la technologie (SSTC) de la République populaire de Chine, Beijing

Membres de la délégation

M. Fang Xiao, représentant, directeur adjoint, Département de la coopération scientifique et technique internationale (SSTC)

M. Li Tsai Ping, Professeur, Institut de biochimie, Shanghai

M. Mang Ke-qiang, représentant, Directeur adjoint, Institut de microbiologie de Beijing, Academia Sinica

M. Xu Shequan, représentant suppléant, Premier Secrétaire, Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York

M. Yao Erxin, administrateur de programme, SSTC

CONGO

Chef de délégation

M. Emmanuel Nitemo, Consultant industriel, Ministère de l'industrie et de la pêche

Membre de la délégation

M. Jean-Marie Andziba, Directeur technique, Société d'ingénierie industrielle

CUBA

Chef de délégation

S.E. Sr. Hector Rodriguez Llompart, Ministro-Presidente Comité Estatal de colaboración Económica, La Habana

Membres de la délégation

Sr. Luis Herrera Martínez, Vicedirector, Centro de Investigaciones Biológicas, La Habana

Sr. Pedro Morales Carballo, Director, Dirección Organismos Económicos Internacionales

Sr. Rafael Roqueta, Consejero Económico, Embajada de Cuba, Madrid

EGYPTE

Chef de délégation

S.E. Ibrahim Gamil Badran, Président, Académie égyptienne des sciences et de la technologie

Membres de la délégation

M. Mostafa El Gabaly, Président, Conseil de la recherche alimentaire et agricole de l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie

M. Aziz Mohammed Kamel El Bindary, Président, Conseil égyptien pour la population

M. Aziz El Kholy, Président, Organisation générale pour les produits biologiques et les vaccins

EQUATEUR

Chef de délégation

Sr. Pablo Andrade, Ministro Consejero Comercial en España

**ESPAGNE**

Chef de délégation

S.E. D. Jose Maria Maravall Herrero, **Ministro de Educación y Ciencia**

Membres de la délégation

Sr. Emilio Muñoz, **Director General de Política Científica, Ministerio de Educación y Ciencia**

Sr. Oscar Fanjul, **Secretario General Técnico del Ministerio de Industria y Energía**

Sr. D. Ignacio Martínez Oñate, **Director de Programación de la Dirección General de Innovación Industrial y Tecnología**

Sr. Mr. Enrique Suarez de Puga y Villegas, **Representante Permanente de España ante la ONUDI, Vienne**

Sr. Francisco Monforte, **Subdirector General, Cooperación con Organismos Internacionales para el Desarrollo del Ministerio de Asuntos Exteriores**

Sr. Alfredo Rambla, **Subdirector General de Relaciones Industriales Internacionales, Ministerio de Industria y Energía**

Sr. Emilio López Menchero, **Consejero Industrial, Representante Permanente Alternativo de España ante la ONUDI, Vienna**

Sr. Emilio Aragón Colvile, **Jefe de Servicio de Relaciones Internacionales Secretaría General Técnica, Ministerio de Educación y Ciencia**

Sr. Gonzalo Bescos, **Jefe de Organismos Técnicos y de Comunicaciones, Dirección General OCI, Ministerio de Asuntos Exteriores**

Sra. Cristina Sanz Mendiola, **Subdirección de Relaciones Internacionales, Ministerio de Industria y Energía**

Sra. Regina Revilla Pedreira, **CDTI**

Sr. Miguel Oyarzábal, **CDTI**

Sr. Armando Albert Martínez, **Asesor Científico**

Sr. Eugenio Triana García, **Asesor Científico**

Sr. Carlos Dávila Sanchez, **Asesor Científico**

Sr. Jesus Sebastian, **Vice-President, Council of Scientific Research**

Sr. Francisco Ferrandiz, **Co-ordinator (CAYCIT)**

Sr. Juan Francisco Martín Martín



GRECE

Chef de délégation

S.E. M. Michael George Mazarakis, ambassadeur de la République hellénique, Madrid

Membres de la délégation

S.E. M. Michael-George Mazarakis, Ambassadeur de la République hellénique Madrid

M. Vassilios Ikossipentarchos, Premier Secrétaire, Ambassade de Grèce, Madrid

M. Joseph Papamatheakis, professeur, Université de Crète

M. Georgios Tzotzos, Conseiller pour la biologie moléculaire et la biotechnologie, Ministère de la recherche et de la technologie

GUATEMALA

Membre de la délégation

M. Alfonso Matta, Consul du Guatemala en Espagne

HONGRIE

Chef de délégation

M. F.B. Straub, Directeur de l'Institut d'enzymologie, Académie hongroise des sciences

Membre de la délégation

M. Peter A. Biacs, Directeur général, Institut de l'alimentation et de la recherche, Budapest

INDE

Chef de délégation

H.E. M. Shivraj V. Patil, Minister of Science and Technology, Government of India

Membres de la délégation

Mr. S. Varadarajan, Secretary, Department of Science and Technology

H.E. Mr. I.P. Singh, Ambassador of India, Madrid

Mr. J.S. Teja, Additional Secretary, Ministry of External Affairs

Mr. S. Ramachandran, Adviser, Department of Science and Technology

Mr. M.M. Dhar, Counsellor, High Commission of India, London

Mr. D.K. Jain, First Secretary, Permanent Mission of India, Vienne  
Mr. J.S. Sapra, First Secretary, Embassy of India, Madrid  
Mr. S. Chakravarti, Second Secretary, Embassy of India, Madrid  
Mr. A. Khatua, Third Secretary, Embassy of India, Madrid  
Mr. D.M. Bholá, Attaché of India, Madrid

**INDONESIE**

Chef de délégation

M. Bachtiar Rifai, Président, Institut indonésien des sciences (LIPI)

Membres de la délégation

S.E. M. R. Is Leon Sumantri, ambassadeur de la République d'Indonésie, Madrid

M. Didin S. Sastrapradja, Ministre assistant, pour la recherche et la technologie et Vice-Président, Institut indonésien des sciences

M. A.A. Loedin, Haut fonctionnaire de l'Institut indonésien des sciences

M. Oei Ban Liang, Haut fonctionnaire de l'Institut indonésien des sciences

M. Banny Suryawinata, Troisième Secrétaire, ambassade d'Indonésie, Madrid

**IRAQ**

Chef de délégation

S.E. M. A.W. Al Jadoua, ambassadeur d'Iraq, Madrid

Membre de la délégation

M. M.A. Ibrahim, chercheur

**ITALIE**

Chef de délégation

S.E. M. Luigi Granelli, Ministre de la science et de la technologie

Membres de la délégation

M. Alessandro Cortese de Bosis, Ministre plénipotentiaire, Directeur général du département des relations culturelles, Ministère des affaires étrangères, Chef de délégation adjoint

M. Italo Rocca, Chef du Service juridique, Ministère de la recherche scientifique et technique

M. Rosario Guido Nicosia, Conseiller, Chef du Département de la coopération scientifique, Ministère des affaires étrangères

M. Guglielmo Castro, Consultant scientifique, Ministère des affaires étrangères

M. Ezeuèle Picotta, Consultant scientifique, Département de la coopération au développement, Ministère des affaires étrangères

Mme Maria Angela Zappia, Département des traités et des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères

M. Mario Lazzari, Attaché scientifique, ambassade d'Italie, Madrid

M. Arturo Falaschi, Directeur de l'Institut de génétique biochimique et évolutive du Conseil national de la recherche, Pavie

M. Glauco Tocchini-Valentini, Directeur du laboratoire de biologie cellulaire du Conseil national de la recherche, Rome

M. Paolo Budinich, Directeur de l'Ecole internationale des hautes études, Trieste

M. Dario Rinaldi, Conseiller de la région de Frioul-Vénétie Julienne

M. Paolo Fusaroli, Recteur de l'Université de Trieste

M. Darno Clarici, Président de la Province de Trieste

M. Domenico Romeo, Professeur de biochimie appliquée, Université de Trieste

M. Aniello Izzo, Directeur de Section, Ministère des finances

M. Fulvio Anzelloti, Président, Research Area

M. Umberto Plaja, Conseiller, ambassade d'Italie, Madrid

M. Luigi Stasi, AIEA/CIPT

#### KENYA

##### Chef de délégation

S.E. M. John K. Kimani, ambassadeur du Kenya, Paris

#### KOWEIT

##### Chef de délégation

M. Nazar Mulla Hussain, Directeur général adjoint, Institut koweïtien de la recherche scientifique (KISR)

##### Membres de la délégation

M. Sulaiman Al-Othman, Directeur du Laboratoire de cytogénétique, Ministère de la santé

M. Ibrahim Y. Hamdan, Directeur, Département de biotechnologie, KISR

Mme Mariam Al-Awadi, Directeur, Département de la coopération technique, Ministère de la planification

MAURITANIE

Chef de délégation

S.E. M. Taki Ould Sidi, ambassadeur de Mauritanie, Madrid

Membre de la délégation

M. Senny Ould Khyar, Conseiller

MEXIQUE

Chef de délégation

S.E. M. Rodolfo Gonzalez Guevara, ambassadeur du Mexique, Madrid

Membres de la délégation

M. Santiago Meyer, Directeur général de la coopération technique,  
Ministère des affaires étrangères

M. J.I. Gutierrez Pita, Conseiller

M. Jaime Martuscelli, Coordinateur scientifique, Université nationale  
du Mexique

M. S. Villa Treviño, Coordinador de Asesores, Subsecretaria de  
Educacion & Investigacion Technologica

M. Francisco Bolivar

NIGERIA

Chef de délégation

H.E. Mr. Isaac Sagay, Ambassador of Nigeria, Madrid

Membres de la délégation

Mr. Robert O. Barrow, Assistant Director, Federal Ministry of  
Science and Technology

Mr. Daniel Hart, Embassy of Nigeria, Madrid

Mrs. R.N. Ukeje, Federal Ministry of Justice

PAKISTAN

Chef de délégation

H.E. Mr. Nawabzada Amir Khan, Ambassador of Pakistan, Madrid

Membres de la délégation

Mr. Sheikh Riazuddin, Principal Scientific Officer, Scientific Nuclear  
Inst. for Agriculture and Biology, Government of Pakistan, Faisalabad

Mr. Shahid Ali Khan, Second Secretary, Embassy of Pakistan, Madrid

Mr. A.B.K. Babar, Third Secretary, Embassy of Pakistan, Madrid

PEROU

Chef de délégation

M. Jaime Stiglich, Ministre conseiller, ambassade du Pérou, Madrid

Membre de la délégation

M. Jaques Bartra, Secrétaire, ambassade du Pérou, Madrid

PHILIPPINES

Chef de délégation

M. Ricardo Cervantes, Attaché, ambassade des Philippines, Madrid

Membre de la délégation

M. George Reyes, Troisième Secrétaire, ambassade des Philippines, Madrid

REPUBLIQUE DE COREE

Chef de délégation

S.E. Mr. Tak Ra-Hyoun, Ambassadeur, ambassade de la République de Corée, Madrid

Membres de la délégation

M. Kim Sang Chul, Premier Secrétaire, ambassade de la République de Corée, Madrid

M. Moon H. Han, Directeur, Centre de recherche sur le génie génétique, Institut supérieur coréen des sciences et des techniques

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Chef de délégation

M. Ali Asghar Tofigh, Ministre adjoint, Ministère de l'industrie

Membre de la délégation

M. Abbas Janzadeh, Directeur général, Bureau de la relation entre les secteurs industriels et les universités, Ministère de l'industrie

SOUDAN

Chef de délégation

S.E. M. Ahmed El Agib, Ministre, Président du Conseil national de la recherche

Membre de la délégation

M. Abdel Hamid Osman, Directeur, Institut de la production animale,  
Université de Khartoum

SUEDE

Chef de délégation

M. Richard Bouveng, Directeur, Ministère de l'industrie

Membres de la délégation

Mme Mia Lindqvist, Chef de Section, Ministère des affaires étrangères

M. Staffan Normark, Professeur de microbiologie médicale,  
Université d'Umea

THAÏLANDE

Chef de délégation

S.E. Mr. Damrong Lathapipat, Ministre de la science, de la technologie  
et de l'énergie

Membres de la délégation

M. Sanga Sabharsi, Secrétaire permanent, Ministère de la science, de la  
technologie et de l'énergie, Chef de délégation adjoint

S.E. M. Kanit Sricharoen, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Ambassade royale de Thaïlande, Madrid

S.E. M. Suchati Chuthasmit, Ambassadeur extraordinaire et  
plénipotentiaire et Représentant permanent de la Thaïlande auprès  
de l'ONUDI, Vienne

S.E. M. Somdee Chareonkul, Secrétaire permanent adjoint, Ministère  
de la science, de la technologie et de l'énergie

M. Natth Bhamarapavat, Recteur, Université Mahidol

M. Manaspas Xuto, Directeur général des affaires économiques,  
Ministère des affaires étrangères

M. Pornchai Matangasombut, Directeur, Programme de biotechnologie,  
Faculté des sciences, Université Mahidol

M. Vichien Chatsuwan, Directeur général adjoint, Département des  
organisations internationales, Ministère des affaires étrangères

M. Aphirat Arunin, Directeur général adjoint, Département du service  
scientifique, Ministère de la science, de la technologie et de  
l'énergie

M. Somboon Sangiambut, Directeur, Division des traités, Département des traités et des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères

M. Yongyuth Yuthavong, Conseiller du Ministre de la science, de la technologie et de l'énergie

M. Sophon Petchsawang, Secrétaire du Ministre, Ministère de la science, de la technologie et de l'énergie

M. Wiwat Mungkandi, Conseiller du Ministre de la science, de la technologie et de l'énergie

TRINITE-ET-TOBAGO

Chef de délégation

S.E. M. Wilfred S. Naimool, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et représentant permanent de la Trinité-et-Tobago auprès de l'Organisation des Nations Unies, Genève

TUNISIE

Chef de délégation

M. Ezzedine Mekhlouf, Directeur, Recherche scientifique et technique

Membre de la délégation

M. Radhouane Ellouz, Doyen, Faculté des sciences et des techniques de Sfax

TURQUIE

Chef de délégation

M. Mehmet Baydur, Ambassadeur de Turquie en Espagne

Membre de la délégation

M. Metin Bara, Doyen de la Faculté des sciences, Université d'Istanbul

URSS

Chef de délégation

M. Nikolai Moltchanar, Premier Secrétaire, Ambassade d'URSS, Madrid

VENEZUELA

Chef de délégation

S.E. Sr. Raimundo Villegas, Ministro de Ciencia y Tecnologia

Membres de la délégation

Sr. M.A.A. Carnevali, Primer Secretario, Embajada de Venezuela, Madrid

Sr. A. Medina Visconti, Director General de Secretaría, Ministerio de Ciencia y Tecnología

Sra. Gloria J. Villegas, Tercer Secretario, Embajada de Venezuela, Madrid  
Delegación Permanente de Venezuela ante la UNESCO, Paris

YUGOSLAVIE

Chef de délégation

M. Miljenko Zrelec, Directeur général, Administration fédérale pour la coopération scientifique éducationnelle, culturelle et technique internationale

Membres de la délégation

M. Miroslav Spasojevic, Conseiller, Administration fédérale pour la coopération scientifique, éducationnelle, culturelle et technique internationale

M. Vladimir Glisin, Centre d'études pluridisciplinaires, Université de Belgrade

M. Hilah Popovac, Ambassade de Yougoslavie, Madrid

ZAIRE

Chef de délégation

M. Mumbwani Malawanga, Fonctionnaire, Ambassade du Zaïre, Madrid



OBSERVATEURS

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

M. Michael Zenner, Service économique, Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Madrid

AUSTRALIE

Mr. B.F. Doran, First Secretary, Australian Embassy, Madrid  
Mr. D.G. Stuart, Third Secretary, Australian Embassy in Madrid

AUTRICHE

M. Heinz Schreiber, Directeur pour la recherche appliquée, Ministère fédéral de la science et de la recherche

FINLANDE

M. K. J. Härkönen, Conseiller, Ambassade de Finlande, Madrid

POLOGNE

M. Piotr Weglenski, Chef du Département de biologie, Université de Varsovie

SUISSE

M. Franco Besomi, Conseiller d'ambassade, ambassade de Suisse, Madrid

Mlle Marianne Engler, Attaché, ambassade de Suisse, Madrid

URUGUAY

Sr. Manuel Vieira, Segundo Secretario, Embajada de Uruguay, Madrid

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

M. O.M. El-Tayeb, consultant

Université des Nations Unies (UNU)

M. Robert Kokke, administrateur de programme (hors classe), Division des études sur le développement, Tokyo

INSTITUTIONS SPECIALISEES

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

M. B. Sigurbjörnsson, Directeur, Division mixte FAO/AIEA de l'application de l'énergie atomique (isotopes et rayonnements) au progrès de l'agriculture et à l'alimentation, AIEA, Vienne

Organisation mondiale de la santé (OMS)

M. V. R. Oviatt, coordonnateur, Programme spécial OMS de mesures de sécurité en microbiologie

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

M. B. Sigurbjörnsson, Directeur, Division mixte FAO/AIEA de l'application de l'énergie atomique (isotopes et rayonnements) au progrès de l'agriculture et à l'alimentation, AIEA, Vienne

Centre international de physique théorique (CIPT)

M. Abdus Salam, Directeur CIPT, Trieste  
M. P. Budinich, Directeur adjoint, CIPT, Trieste

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Communauté économique européenne (CEE)

M. X. Prats Monne, membre du Bureau de l'information de la Commission des communautés européennes

Laboratoire européen de biologie moléculaire (LEBM)

M. Lennart Philipson, Directeur général

Organisation internationale de recherche sur la cellule (ICRO)

M. Dennis G. Howell, Président, Groupe de microbiologie appliquée

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CETUS Corporation

M. Burke K. Zimmermann, Expert scientifique principal

Club de Dakar

M. Jesus Moneo, Président, Institut national de prospective espagnol, Madrid

Genex Corporation

Mme Anne Catherine Jouanneau, Directrice du marketing pour l'Europe, Genex International, Paris

Fondation internationale des instituts des hautes études

M. Carl-Göran Hedén, professeur

Fondation Rockefeller

M. Gary H. Toenniessen, Directeur assistant pour les sciences agronomiques

EXPERTS DE L'ONU

M. Ibrahim H. Abdel-Rahman  
Special Adviser to the Prime Minister  
9, Talaat Harb Street, AP 83  
Le Caire (Egypte)

M. Ahmad I. Bukhari  
Gold Spring Harbour Laboratory  
P.O. Box 100  
New York, N.Y. 11724 (Etats-Unis)

M. Ananda M. Chakrabarty  
Department of Microbiology and Immunology  
College of Medicine at Chicago  
University of Illinois at Chicago  
P.O. Box 6998  
Chicago, Illinois 60680 (Etats-Unis)

M. Carl-Göran Hedén  
Karolinska Institutet  
Bakteriologiska Institutionen  
Box 60 400  
S-104 01 Stockholm (Suède)

M. David McConnell  
Department of Genetics  
Trinity College, University of Dublin  
Lincoln Place Gate  
Dublin 2 (Irlande)

M. Saran Narang  
National Research Council  
Montreal Road  
Ottawa K 1A 0R6 (Canada)

M. Y. Nayudamma  
Senior Scientist  
Central Leather Research Institute  
Madras (Inde)

M. Ulf Pettersson  
Department of Medical Genetics  
Biomedical Centre, University of Uppsala  
Box 589  
S-751 23 Uppsala (Suède)

M. Ray Wu  
Department of Biochemistry, Wing Hall  
Cornell University  
Ithaca, N.Y. 14853 (Etats-Unis)

SECRETARIAT DE L'ONUDI

M. Abd-El Rahman Khane  
Directeur exécutif

M. Ganghadar S. Gouri  
Directeur  
Division des études industrielles

M. Edward H. Gregory  
Chef du Groupe des systèmes de gestion et de  
contrôle financiers  
Services financiers  
Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York

M. Krishanaswamy Venkataraman  
Conseiller technique spécial  
Programme de technologie de l'ONUDI

M. Rolf Kloepzig  
Spécialiste du développement industriel (hors classe)  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

M. Wafa Kamel  
Spécialiste du développement industriel (hors classe)  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

M. Raymond Zilinskas  
Spécialiste du développement industriel  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

M. José M. Costa-Lafarga  
Spécialiste du développement industriel (adjoint de 1ère classe)  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

Mme Ingeborg Schwab  
Assistante de recherche  
Programme de technologie de l'ONUDI

Mme Eileen Reilly  
Editeur adjoint de 2ème classe  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

Mme Edith Kathan  
Secrétaire bilingue  
Service de la mise au point et du transfert des techniques

Mme Maria Machege  
Secrétaire  
Division des études industrielles

Service des conférences

M. Friedrich W. Herold  
Coordonnateur de la Conférence

M. Michel Rabinovitch  
Administrateur chargé de l'interprétation

Mme Enid Steward-Goffman  
Administrateur chargé de la traduction

Mme Mariana Brito  
Réviseur

M. Endel Bucquet  
Réviseur

M. Victor Ferro  
Traducteur

M. Alain Valtat  
Traducteur

M. Robert Cox  
Fonctionnaire de l'information

Mme Monika Riedmann in Wachermayr  
Fonctionnaire des conférences

M. Pablo Garcia  
Agent chargé de la reproduction

M. Paul Patak  
Agent chargé de la distribution

Mme Susana Calleja

Mme Chantal Chadwick

M. Pedro Galvez

Mme Odile Kono

Mme Joan Reichter

Mme Susan Workman  
Dactylographes

ANNEXE IV

	LISTE DES DOCUMENTS	Langue
	Aide-mémoire	A E F
ID/WG.397/1	Rapport du Comité restreint	A E F
ID/WG.397/2	Questions financières concernant le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie établi par le secrétariat de l'ONUDI	A E F
ID/WG.397/3	Considérations pratiques pour le fonctionnement et le programme de travail du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie préparé par Burke K. Zimmerman	A E F
ID/WG.397/4	Projet de statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie préparé par le secrétariat de l'ONUDI	A Ar C E F R
ID/WG.397/4/ Add.1	Options proposées pour le calcul des contributions des membres du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie Note établie par le secrétariat de l'ONUDI	A Ar C E F R
ID/WG.397/4/ Add.2	Annotations au projet de statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie préparé par le secrétariat de l'ONUDI	A Ar C E F R
ID/WG.397/5	Ordre du jour provisoire	A E F
ID/WG.397/6	Questions d'organisation Note du secrétariat de l'ONUDI	A E F
ID/WG.397/7	Liste des documents Liste des documents de référence Liste provisoire des participants	
UNIDO/IS.254	Etablissement d'un Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie Rapport d'un groupe d'experts	A Ar E F
ID/WG.382/1	Projet de mémorandum d'accord et schéma d'organisation du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie établi par le secrétariat de l'ONUDI	A E F

ID/WG.382/2 et Corr.1	Programme quinquennal de travail du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie Document établi par le secrétariat de l'ONUDI	A E F
ID/WG.382/2/ Add.1	Application sélective de la biotechnologie de pointe pour les pays en développement préparé par Carl-Göran Hedén	A E F
ID/WG.382/2/ Add.2	Application du génie génétique à la production d'énergie et à la production d'engrais à partir de la biomasse préparé par Ray Wu	A E F
ID/WG.382/2/ Add.3	Microbiologie des hydrocarbures, notamment en ce qui concerne la récupération tertiaire des pétroles préparé par Ananda Chakrabarty	A E F
ID/WG.382/2/ Add.4	Application du génie génétique et de la biotechnologie à la production de vaccins améliorés pour l'homme et les animaux, notamment en ce qui concerne les maladies tropicales préparé par Ahmad Bukhari et Ulf Pettersson	A E F
ID/WG.382/2/ Add.5	Amélioration des produits agricoles et alimentaires par le génie génétique et la biotechnologie préparé par David McConnell	A E F
ID/WG.382/2/ Add.6	Bio-informatique préparé par Carl-Göran Hedén	A E F
ID/WG.382/3	Projet de budget du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie établi par le secrétariat de l'ONUDI	A E F
ID/WG.382/4	Considérations sur le choix du siège du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie présentées par le secrétariat de l'ONUDI	A E F
ID/WG.382/7 et Corr.1	Rapport de la Réunion de haut niveau sur l'établissement d'un Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	A E F



Documents de séance

CRP.1	Programme de travail provisoire	A E F
CRP.1/Rev.1	Programme de travail provisoire	A E F
CRP.2	Projet de Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (Comité I)	A E F
CRP.3	Projet de Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie Note du secrétariat (Comité I)	A E F
CRP.4	Projet de résolution relatif à un Comité préparatoire (Comité I)	A E F
CRP.5	Rapport du Groupe de négociation sur le siège du CIGGB (Comité II)	A E F
CRP.6	Article 1 Création et siège de l'Organisation (Comité I)	A E F
CRP.7	Projet de rapport du Comité II	A E F
CRP.7/Rev.1	Rapport du Comité II	A E F
CRP.8	Projet de rapport du Comité I	A E F
CRP.8/Rev.1	Rapport du Comité I	A E F
CRP.9	Projet de rapport de la réunion	A E F
CRP.10	Programme de travail provisoire Réunion au niveau ministériel 12 et 13 septembre 1983	A E F
CRP.11	Modifications apportées aux Statuts (approuvées par la plénière)	A E F
CRP.12	Résolution relative à un Comité préparatoire	A E F

CRP.12	Résolution sur la coopération internationale en vue du renforcement des capacités technologiques des pays en développement dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie	A E F
CRP.14	Statuts	A E F
CRP.14/Rev.1	Statuts	A E F
CRP.15	Rapport du Groupe de contact	A E F
CRP.16	Projet de rapport	A E F

